

Initiatives ministérielles

des provinces, nous devons d'une façon ou d'une autre— et je n'ai pas de solution miracle—stimuler l'intérêt et la curiosité des jeunes, pour qu'ils soient désireux d'acquérir des connaissances en sciences et de s'inscrire aux cours de génie et de sciences.

Je sais gré au député de ses questions. Je peux lui assurer que nous ne privatisons par le CNRC et que nous ne limitons pas la recherche fondamentale. Cette dernière continue de revêtir une très grande importance.

• (1340)

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, le premier emploi que j'ai postulé après avoir terminé mes études secondaires à 18 ans était au Conseil national de recherches. Je ne me doutais pas à ce moment-là que je me retrouverais ici, après toutes ces années, à lutter pour préserver cette institution. Le jour où j'ai obtenu un poste en physique de l'état froid et de l'état chaud au Conseil national de recherches a été l'un des plus fiers de ma vie.

J'ai grandi en considérant cette institution comme le symbole de l'excellence du Canada dans des domaines de recherche uniques au monde, de notre progrès, de notre esprit d'aventure et de notre stature internationale malgré notre petite population.

Après cet été-là, je suis retournée à l'université et le cours de ma vie a changé, sinon je serais peut-être assise à la tribune aujourd'hui en train de me poser des questions sur mon avenir au lieu d'être ici à défendre ces gens qui sont responsables de l'excellente réputation du Canada à l'échelle internationale et qui poursuivent leurs efforts en ce sens, malgré les coups que leur a portés le gouvernement.

Je veux parler des gens. Les nouvelles frontières de l'expérience humaine ne sont plus celles de la géographie, de la distance et du climat. Ce sont celles du cerveau humain. Ces frontières ne pourront être conquises et dépassées que par des gens courageux, engagés et dévoués qui sont prêts à travailler pendant des années, voire des décennies sans rechercher de résultats précis, simplement pour poursuivre une idée originale qui finira par mener quelque part. Je reviendrai là-dessus. Je voudrais dire quelques mots encore sur la façon dont sont traités ceux qui ont accompli cela pour notre pays.

Mis à part les compressions et les départs— et c'est par centaines que les gens partent—, les employés qu'on oblige à quitter leur emploi, de gré ou de force, sont une perte pour notre pays tout entier aussi bien que pour le Conseil national de recherches. Nous sommes perdants, comme nation. Toute l'affaire a créé un climat démoralisant.

M. Perron écrit une chose, puis fait circuler une note de service interne disant tout autre chose. D'une part, il rappelle aux employés la vocation d'excellence et de recherche fondamentale du Conseil et, d'autre part, il affirme dans un autre document qu'il va falloir limiter la recherche fondamentale au minimum requis par la politique nationale; allez savoir ce que cela veut dire.

Dans la note de service s'adressant aux employés, il parle de partenariat planifié et de collaboration avec des gens de l'extérieur, tandis que, dans une autre, il dit du partenariat qu'il est l'élément moteur du Conseil national de recherches. Eh bien, le partenariat planifié n'est pas une force motrice et il ne fait partie ni des objectifs ni de la mission d'un organisme. Il est au mieux un moyen d'accomplir certaines choses. Mais aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'une force motrice, c'est absolument ridicule.

Pas étonnant que le moral soit bas et que les gens se demandent ce qu'il adviendra de l'oeuvre d'une vie ainsi que de leur carrière. Ces employés sont traités de façon inhumaine. Il existe, au Conseil national de recherches, un programme non officiel de réduction des effectifs qui est bien plus cruel que beaucoup des programmes officiels qui sont appliqués dans la fonction publique. Au Conseil national de recherches, les employés ne bénéficient d'aucune protection. Il est clair qu'on les empêche de parler lorsqu'ils prennent une retraite anticipée. Au cours des trois dernières années, nous avons recueilli des témoignages et de nombreuses coupures de presse qui montrent bien que ces gens ne peuvent pas parler librement. Pourquoi achète-t-on le silence des gens? Les gens qui consacrent leur vie au Canada méritent d'être traités convenablement quand ils partent.

Le plus important, c'est qu'on empêche les scientifiques de parler de ce qu'ils sont les seuls à connaître. Qu'y a-t-il de mal à ce que les médias examinent librement et publiquement les répercussions des mesures d'austérité prises par le gouvernement qui réduit de plusieurs millions de dollars le budget du meilleur institut de recherche fondamentale du Canada?